

LE PROJET D'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN
SUR LA PÊCHE

Motion n° 376—**M. Howard (Skeena):**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou tout organisme ou ministère en dépendant et le gouvernement des États-Unis ou tout organisme ou ministère en dépendant, au sujet du projet d'accord sur les privilèges réciproques de pêche mentionnés dans un communiqué du ministère des Pêches et Forêts daté du 16 février 1970.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A réserver, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La motion est réservée.

VIETNAM—LA CORRESPONDANCE DE M^{me}
CLAIRE CULHANE ET DU DOCTEUR ALJE
VENEMMA

Motion n° 387—**M. MacDonald:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance et de tous les rapports remis au premier ministre, au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à l'Agence canadienne de développement international de la part de M^{me} Claire Culhane et du D^r Alje Venemma au sujet de leurs observations concernant la participation du Canada à l'aide extérieure accordée au Vietnam, le mésusage possible de l'aide canadienne et les atrocités signalées.

M. l'Orateur: La motion est réservée.

LA QUALITÉ DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES

Motion n° 398—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie de l'étude actuellement entreprise par le ministère des Communications en collaboration avec le ministère de la Consommation et des Corporations sur la qualité des services télégraphiques au Canada, et dont parle la réponse à la question n° 1344 figurant à la page 5039 du hansard du 16 mars.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je présente la motion au nom du député.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre des Communications, je désire signaler ceci.

Le ministère des Communications et le ministère de la Consommation et des Corporations font actuellement une étude sur les services télégraphiques publics. Dès que le ministre des Communications aura reçu un rapport sur cette étude, il fera une déclaration à la Chambre. Je demanderais donc au député de retirer sa motion.

[M. l'Orateur.]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, cela me semble acceptable à condition qu'une motion analogue puisse être présentée par la suite.

M. l'Orateur: La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

QUESTIONS ORALES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

INDOCHINE—LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE PRÉCONISÉE PAR U THANT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question au sujet de l'appel lancé par le secrétaire général des Nations Unies pour la tenue d'une conférence internationale concernant la situation en Indochine.

Le gouvernement a-t-il l'intention d'appuyer la position du secrétaire général ou, éprouve-t-il encore au sujet d'une conférence de ce genre le même scepticisme que manifestait le ministre vendredi dernier?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): La réponse à la première question du chef de l'opposition est que nous sommes disposés à appuyer l'appel du secrétaire général pour la tenue d'une conférence de tous les pays intéressés à la question de l'Indochine. Telle a toujours été notre position que nous maintenons encore.

Quant à la proposition spécifique du secrétaire général, nous sommes parfaitement de son avis lorsqu'il place l'importance sur le fait que tous les pays en cause devraient participer à cette conférence. Toutefois, sa proposition inspirée de la proposition présentée par la France qui ne rallie pas toutes les parties intéressées, ne permet pas de venir à bout du problème qui existe, d'ailleurs, il en convient lui-même.

L'hon. M. Stanfield: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous fournir plus de détails sur la proposition du secrétaire général? Notre ambassadeur aux Nations Unies a-t-il fourni au ministre un supplément d'information? Le secrétaire général aurait-il, par exemple, l'intention de convoquer lui-même une conférence de ce genre, ou insiste-t-il tout simplement pour que quelqu'un en convoque une?

L'hon. M. Sharp: J'aurais cru que le secrétaire général, qui a beaucoup d'expérience de ce genre de choses, ne convoquerait pas une telle conférence avant de savoir au juste